

PROCES-VERBAL
RESULTAT DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES
LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ORYON
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2022

Conformément aux dispositions de l'article R 421-7 du Code de la construction et de l'Habitation, et en application du décret n°2008-566 du 18 juin 2008, ORYON, a procédé à l'élection des représentants des locataires appelés à siéger au Conseil d'administration durant les quatre prochaines années.

Les résultats de cette élection sont les suivants :

Nombre d'électeurs : 1290
Nombre de votants : 146 soit 11.31 %
Bulletins nuls ou blancs : 23 soit 15.76 %
Suffrages exprimés : 123 soit 84.24 %

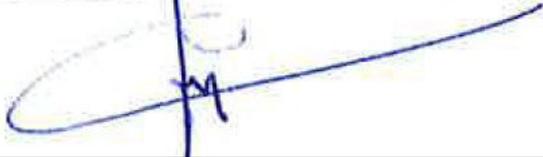
Ont obtenu :

Liste 1 - CLCV = 79 voix soit 64.22 %
Liste 2 - CGL85 = 44 voix soit 35.78%

Sont proclamés élus :

- Mme Malika ASLOUNE pour la CLCV
- Mr BOURRIEAU Guy Benoist pour la CGL 85

Fait à La Roche-sur-Yon, le 15 DECEMBRE 2022 en 4 exemplaires originaux
Les membres du bureau de vote :

La Présidente - Mme Françoise RAYNAUD 	L'Administrateur - Mr Bernard QUESNAULT 
Le représentant de la CLCV - Mme Malika ASLOUNE 	Le représentant de la CGL85 - Mr BOURRIEAU Guy Benoist 
	Le représentant d'ORYON - M. Sébastien POMMERAUD 